

2023/29/03/05

COMMUNE  
DE  
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 MARS 2023

Date de convocation :  
21/03/2023

Convocation affichée le :  
21/03/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 23  
Procuration(s) : 4  
Votants : 27

Reçu en Préfecture de  
VANNES le 13.04.2023  
Certifié exécutoire le 13.04.23  
Publié ou notifié le .....  
A GOURIN, le 13.04.2023  
Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures trente minutes, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, GOJARD Laurine (arrivée à 21h13), LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu formant la majorité des membres en exercice.

Absents : PERON Alan, BOUËDEC Jean-Michel, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : PERON Alan à BOURLÈS Christophe, BOUËDEC Jean-Michel à PERON Matthieu, PICARDA Styren à TROALEN Anne, PHILIPPE Jean-Luc à ULLIAC Morgane

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « Pour » et 6 voix « Contre », Christophe BOURLÈS a été élu secrétaire de séance.



**5- CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES RELATIVE A LA MUTUALISATION DU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DE ROI MORVAN COMMUNAUTE AVEC LA COMMUNE DE GOURIN**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver la convention de prestations de services relative à la mutualisation du Système d'Information Géographique de Roi Morvan Communauté.

Cette convention est établie pour une durée illimitée et Madame Patricia FLEJEO, adjointe administrative à la mairie de Gourin, en charge de l'urbanisme, est désignée agent référent.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Affiché le

ID : 056-215600669-20230329-DELI2023\_290305-DE

La mise en œuvre de ce SIG répond aux besoins, notamment, ~~En matière de consultation du~~ cadastre. Il est proposé que la facturation de ce service commun vienne impacter les attributions de compensation versées à chacune des communes membres au cours de l'exercice N+1 suivant les charges constatées au budget principal de la Communauté de Communes de l'année N.

LE CONSEIL MUNICIPAL, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**APPROUVE** la convention de prestations relative à la mutualisation de Système d'Information Géographique de Roi Morvan Communauté avec la commune de Gourin,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la mise en place de ce dispositif

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 29 mars 2023

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



Le secrétaire de séance,

Christophe BOURLÈS.

